

NOW

SARL au capital de 1.000.000 €
5 rue Mireille Brochier 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
503 058 802 RCS TOURS

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 117.400,57 €, de la manière suivante :

- A titre de dividendes à l'associé unique	100.000,00 €
- A la dotation de la réserve spéciale relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants, la somme de	460,00 €
- Le solde, au poste « autres réserves » soit la somme de	16.940,57 €

	117.400,57 €

L'associé unique précise que ces dividendes, éligibles en totalité à l'abattement de 40%, seront mis en distribution à compter du 1^{er} septembre 2026.

L'associé unique prend acte qu'il a été informé que depuis le 1^{er} janvier 2026, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 31,4 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6 % de prélèvements sociaux.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. En application de l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, les dividendes pourront, le cas échéant, bénéficier de l'abattement de 40 % mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

En outre, l'associé unique prend acte qu'ayant le statut de TNS dans la société, en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par lui sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

L'associé unique rappelle que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ont été les suivants :

Exercices	Dividende Global éligible à l'abattement de 40 %	Dividendes revenant aux associés bénéficiant de l'abattement	Dividendes revenant aux associés ne bénéficiant pas de l'abattement
31.12.2024	100.000 €	100.000 €	-
31.12.2023	100.000 €	100.000 €	-
31.12.2022	100.000 €	100.000 €	-

ADOPTION :

Cette décision a été adoptée par l'associé unique, le 16 avril 2026.

Le présent document est signé via DocuSign au moyen d'un procédé de signature électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

*Certifié conforme
La gérance
Christophe CORDEAU*

Signé par :

55C1D828E6374D2...
signé le 10/06/2026

SARL NOW

5 RUE MIREILLE BROCHIER
37540 ST CYR SUR LOIRE

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Désignation de l'entreprise : <u>SARL NOW</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>5 RUE MIREILLE BROCHIER 37540 ST CYR SUR LOIRE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>5 0 3 0 5 8 8 0 2 0 0 0 2 9</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2025</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	938		
	Fonds commercial	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK	3 064	51 936	
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	4 958	13 208	
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		1 468	
	Participations	CS	CT		1 445 261	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*	BH	BI		70 000		
TOTAL (II)		BJ	BK	8 961	1 581 873	
ACTIF CIRCULANT STOCKS* CREANCES DIVERS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		247 703	
	Autres créances (3)	BZ	CA		977 120	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités	CF	CG		407 453		
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI			
TOTAL (III)		CJ	CK		1 632 277	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW				
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM				
Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	8 961	3 214 149	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL NOW		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	1 654 169	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	117 401	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 871 569	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	53 169	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Instruments financiers à terme			DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 049	
	Dettes fiscales et sociales			DY	47 754	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	238 609	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	342 580		
Ecart de conversion passif * et différences d'évaluation			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 214 149		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	307 971	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL NOW							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	417 253	FH		FI	417 253
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	417 253	FK		FL	417 253
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)						FP	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						FI	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	19
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	417 272
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	242 492
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	2 461
	Salaires et traitements *						FY	167 482
	Cotisations sociales (10)						FZ	9 480
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	3 915
			- dotations aux dépréciations				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1	
	Autres charges (12)						GE	2
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	425 832	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-8 560	
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	100 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	32 721
	Reprises sur dépréciations						GM	141 815
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO	
	Produits des cessions d'immobilisations financières						G2	317 152
			Total des produits financiers (V)				GP	591 688
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	825
	Différences négatives de change						GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3	461 627
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			Total des charges financières (VI)				GU	462 452
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	129 236	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	30/48	

Désignation de l'entreprise <u>SARL NOW</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
Produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
Charges exceptionnelles (6 bis – 6 ter- 7)										HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices *										HK	3 275	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 008 960	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	891 560	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	117 401	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{	produits de locations immobilières						HY		
				produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IG		
	(3)	Dont	{	- Crédit-bail mobilier *						HP		
				- Crédit-bail immobilier						HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	121 412	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)								HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								RC		
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles								A8		
			dont cotisations facultatives Madelin				A10					
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A11					
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N			
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N			
									Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										SARL NOW										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations									
										1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ			D8			D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD	55 938		KE			KF						
CORPORELLES	Terrains										KG			KH			KI						
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9						KJ			KK			KL					
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1						KM			KN			KO					
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions				[Dont Composants		M2				KP			KQ			KR					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants		M3				KS			KT			KU					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV			KW			KX					
		Matériel de transport *										KY			KZ			LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB	5 329		LC			LD	19 920				
		Emballages récupérables et divers *										LE	2 300		LF			LG					
	Immobilisations corporelles en cours										LH			LI			LJ	1 468					
	Avances et acomptes										LK			LL			LM						
	TOTAL III										LN	7 629		LO			LP	21 388					
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G			8M			8T					
		Autres participations										8U	1 906 888		8V			8W					
Autres titres immobilisés										1P			1R			1S							
Prêts et autres immobilisations financières										1T			1U			1V	70 000						
TOTAL IV										LQ	1 906 888		LR			LS	70 000						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	1 970 455		ØH			ØJ	91 388				
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
										par virements de poste à poste 1				par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7			
	Autres postes d'immobili- sations incorporelles								TOTAL II		IO			LV			LW	55 938		1X			
CORPORELLES	Terrains										IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ								MA			MB			MC					
		Sur sol d'autrui		IR								MD			ME			MF					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS						MG			MH			MI					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT			MJ			MK			ML			
	Autres immobi- lisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU						MM			MN			MO					
		Matériel de transport				IV						MP			MQ			MR					
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW						MS	9 383		MT	15 866		MU					
		Emballages récupérables et divers *				IX						MV			MW	2 300		MX					
	Immobilisations corporelles en cours										MY			MZ			NA	1 468		NB			
	Avances et acomptes										NC			ND			NE			NF			
TOTAL III										IY			NG	9 383		NH	19 634		NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ			ØU			M7			ØW			
	Autres participations										IØ			ØX	461 627		ØY	1 445 261		ØZ			
	Autres titres immobilisés										I1			2B			2C			2D			
	Prêts et autres immobilisations financières										I2			2E			2F	70 000		2G			
	TOTAL IV										I3			NJ	461 627		NK	1 515 261		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4			ØK	471 010		ØL	1 590 833		ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL NOW						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2025						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL NOW</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE	946	PF	3 056	PG		PH	4 002					
TOTAL I			RK	946	RM	3 056	RN		RO	4 002					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	4 099	QM	860	QN		QO	4 958					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	4 099	QV	860	QW		QX	4 958					
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	5 045	ØP	3 915	ØQ		ØR	8 961					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP				SR				

Désignation de l'entreprise SARL NOW								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U	141 815	9V		9W	141 815	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	141 815	TY		TZ	141 815	UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	141 815	UB		UC	141 815	UD		
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF						
		UG		UH	141 815					
		UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SARL NOW										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT	70 000	UV		UW	70 000	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	247 703		247 703			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	4 157		4 157			
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	13 650		13 650			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC	959 235		959 235			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	78		78				
Charges constatées d'avance					VS						
TOTAUX					VT	1 294 823	VU	1 224 823	VV	70 000	
RENVIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligatoires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG							
	à plus d'1 an à l'origine			VH	53 169	18 560		34 609			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	3 049	3 049					
Personnel et comptes rattachés				8C	8 165	8 165					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	2 921	2 921					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	36 483	36 483					
	Obligations cautionnées			VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	185	185					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	209 809	209 809					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	28 800	28 800					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	342 580	VZ	307 971		34 609		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	209 809	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	18 285	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD					

Désignation de l'entreprise : SARL NOW				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2025					
I. RÉINTÉGRATIONS									BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	117 401				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WB					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		XE	9 797				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		WF	9 797	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l' IS)		WG							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB							
	Amendes et pénalités		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW					
			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)								I7	3 275				
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %							I8	282			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN				
										WN				
										WO				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)											XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	144 193			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3			
									TOTAL I		WR	274 948		
II. DÉDUCTIONS											PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*											WT	15 837		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)											WU	141 815		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)									WV			
		- imposées au taux de 0 %									WH			
		- imposées au taux de 19 %									WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs									XB			
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %										I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ			
Mesures d'incitation	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	5 000	XA	95 000			
	Produit net des actions et parts d'intérêts :												ZX	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZY	
	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *												XD	
	Majoration d'amortissement*												XF	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France ruralités revitalisation - FRR (art.44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5					
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV		S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 <i>tridecies</i>)	PA					
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)	XC						
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i>)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 <i>septidecies</i>)	PB						
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)											XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH					XG	460			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC									
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD									
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dé gagée par le report en arrière de déficit	ZI									
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL												
											Y2			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														
III. RÉSULTAT FISCAL									TOTAL II		XH	253 112		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	21 836			XJ				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*						ZL								
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *										XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	21 836			XO				

Désignation de l'entreprise		SARL NOW		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	5 694
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
Reprise prov sur titres SANTA			9D		9E 141 815
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO 141 815
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SARL NOW</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	732	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	211 384		Dividendes	ZE	100 000				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	212 116		Report à nouveau	ZG					
					(NB : le total I doit être égal au total II) TOTAL II	ZH	212 116				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	- Sous-traitance						YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	213 009	XQ	213 009			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	6 592			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	22 890			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ	242 492			
	- CFE et CVAE						YW	1 074			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)				ZS		9Z	1 387			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD						YX	2 461			
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	83 451			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	41 845			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2025)*						ØB	53 398			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	2,28 %			
	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0						ZR				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social							JQ			
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social							JR			
	Revenu brut social (si le montant est négatif)							JR			
	Revenu brut social (si le montant est positif)							JT			

Désignation de l'entreprise : SARL NOW Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	900 PARTS SOCIALES	900			900
	2	460727 PARTS SANTA	460 727			460 727
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1	618	-282		-282		
	2	316 534	-144 193	-144 193			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		-144 193		-282		
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B)			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪			avec une ventilation par taux			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARL NOW

Néant ☐ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②	-282
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①	

- ① Entreprises soumises à l'IS
② Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④		
Moins-values nettes	N		-282		-282	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL NOW				Néant ☒ *			
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②		montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
				donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

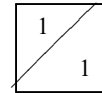
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL NOW															Néant ☐ *											
Exercice ouvert le : 01/01/2025										et clos le : 31/12/2025					Durée en nombre de mois					1 2						
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																										
Effectif moyen du personnel * :															YP		3									
Dont apprentis															YF											
Dont handicapés															YG											
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL											
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																										
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																										
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA		417 253									
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK											
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL											
TOTAL 1															OX		417 253									
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																										
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante															OH		19									
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE											
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial															OF											
Variation positive des stocks															OD											
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT											
TOTAL 2															OM		19									
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																										
Achats															ON		13 382									
Variation négative des stocks															OQ											
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances															OR		16 101									
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS											
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ											
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW		2									
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU											
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9											
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante															OY											
TOTAL 3															OJ		29 484									
IV - Valeur ajoutée produite																										
Calcul de la Valeur Ajoutée															(Total 1 + total 2 - total 3)					OG		387 788				
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																										
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).															SA		387 788									
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.																										
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																										
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																										
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																										
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre															EV		X									
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX		417 253			Effectifs au sens de la CVAE *		EY		3		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)															HX											
Période de référence															GY		0 1 / 0 1 / 2 0 2 5			GZ		3 1 / 1 2 / 2 0 2 5				
Date de cessation															HR		/ / / / / /									

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2025

N° SIRET

5 0 3 0 5 8 8 0 2 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL NOW

ADRESSE (voie)

5 RUE MIREILLE BROCHIER

CODE POSTAL

37540

VILLE

ST CYR SUR LOIRE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	100000
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	100000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille CORDEAU Prénom(s) CHRISTOPHE
Nom d'usage CORDEAU % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 100 000,00
Naissance : Date 31/07/1969 N° Département 70 Commune VESOUL Pays France
Adresse : N° 36 Voie RUE DE LA PIERRE
Code postal 37100 Commune TOURS Pays France

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2059-G-SD 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET : 50305880200029

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL NOW

ADRESSE (voie) 5 RUE MIREILLE BROCHIER

CODE POSTAL 37540

VILLE ST CYR SUR LOIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

5

Forme juridique SAS Dénomination GROUPE ANACAONA.COM

N° SIREN (si société établie en France) 424808665 % de détention 99,87

Adresse : N° 5 Voie RUE MIREILLE BROCHIER

Code Postal 37540 Commune ST CYR SUR LOIRE Pays France

Forme juridique SASU Dénomination 40 DEGRES

N° SIREN (si société établie en France) 503737249 % de détention 100,00

Adresse : N° 5 Voie RUE MIREILLE BROCHIER

Code Postal 37540 Commune ST CYR SUR LOIRE Pays France

Forme juridique SCI Dénomination INFINITY

N° SIREN (si société établie en France) 949811426 % de détention 15,00

Adresse : N° 5 Voie RUE MIREILLE BROCHIER

Code Postal 37540 Commune ST CYR SUR LOIRE Pays France

Forme juridique SARL Dénomination VAP'YOO

N° SIREN (si société établie en France) 849742143 % de détention 40,00

Adresse : N° 5 Voie RUE MIREILLE BROCHIER

Code Postal 37540 Commune ST CYR SUR LOIRE Pays France

Forme juridique SCI Dénomination SAN AUGUSTIN

N° SIREN (si société établie en France) 437995301 % de détention 99,00

Adresse : N° 112 Voie AVENUE DE LA TRANCHEE

Code Postal 37100 Commune TOURS Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.